



### COTISATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE MEMBRE INDIVIDUEL

Vous recevrez d'ici peu la facture des cotisations AVS de septembre, respectivement du 3<sup>e</sup> trimestre, ainsi que de la cotisation de membre individuel à la Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève) et, le cas échéant, de la cotisation en faveur de la Fondation pour la formation professionnelle et continue (FFPC). Les personnes sans activité lucrative ne sont pas concernées par ces deux dernières cotisations. Voici quelques précisions sur celles-ci :

#### Cotisation de formation professionnelle et continue

Le système qui existait jusqu'à présent, soit 31 francs par employé et par année à la charge des employeurs, a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Désormais, la cotisation est perçue en pour mille de la masse salariale soumise aux allocations familiales genevoises de chaque entreprise.

Les taux adoptés par le Conseil d'Etat sont les suivants :

- jusqu'à 2,5 millions de francs de masse salariale : 0,82 ‰ sur l'ensemble de la masse salariale ;
- de 2,5 à 10 millions de francs de masse salariale : 0,65 ‰ sur l'ensemble de la masse salariale ;
- de 10 à 50 millions de francs de masse salariale : 0,497 ‰ sur l'ensemble de la masse salariale ;
- dès 50 millions de francs de masse salariale : 0,396 ‰ sur l'ensemble de la masse salariale.

La perception se fait par le biais des caisses d'allocations familiales et selon la même périodicité que les charges usuelles, soit mensuellement pour la majorité des entreprises.

**Pour toute question relative à la FFPC et aux cotisations AVS :** [info@ciam-avs.ch](mailto:info@ciam-avs.ch) ou 058 715 37 39.

#### Cotisation de membre individuel à la FER Genève

L'accès aux prestations et services de la FER Genève et de ses institutions est lié au paiement de la cotisation de membre individuel (CMI). Cette cotisation est fixée à 300 francs et est facturée en une seule fois en septembre de chaque année pour l'année en cours.

**Pour toute question relative à la CMI :** [cmi@fer-ge.ch](mailto:cmi@fer-ge.ch)

**Retrouvez toutes les informations sur les services et avantages d'être membre de la FER Genève sur [www.fer-ge.ch](http://www.fer-ge.ch) :**

- Un seul partenaire pour vos assurances sociales
- Des prestations de service efficaces
- Un soutien et un développement des associations professionnelles
- Un rôle actif dans la vie politique et économique
- Un lien continu avec l'actualité de l'entreprise
- Un emplacement prestigieux pour des événements de qualité